



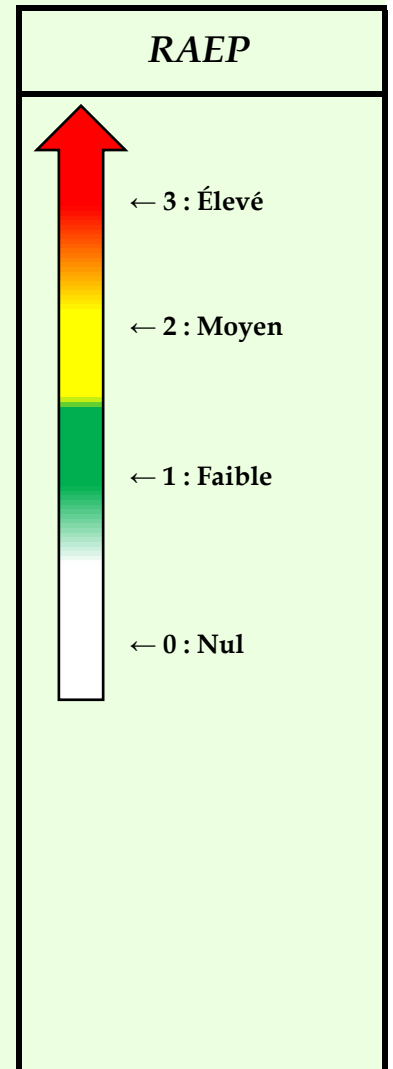
INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de BORDEAUX



Édité le 2 août 2024

Mail à : Bulletins Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

	DÉSIGNATION	QUANTITE	RAEP	EVOLUTION
Taxon dominant :	Urticacées	151	1	0
Taxons Secondaires :	Plantain	65	1	0
	Graminées	43	1	0
	Pin	13	0	0
	TOTAUX POLLENS	337		



RAEP Global :

2

(Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens)

Commentaire : le mélange de pollens d'urticacées, de plantains et de graminées sera responsable d'un risque d'allergie de niveau moyen.

Analyses réalisées à l'aide de l'ARS d'Aquitaine-délégation territoriale de Gironde